

<https://www.snetap-fsu.fr/L-EAP-doit-redevenir-le-levier-majeur-pour-assurer-le-renouvellement-des.html>



L'EAP doit redevenir le levier majeur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture et



Comité de
Défense et de
Développement de l'
Enseignement
Agricole
Public

Date de mise en ligne : lundi 19 janvier 2026
gnier à produire et à

consommer autrement !

- Nos Actions - Le Comité de Défense de l'EAP (CDDEAP) -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Réunion du [CDDEAP](#) le 3 décembre 2025

Le Comité de Défense et Développement de l'Enseignement Agricole Public (CDDEAP), suite à sa réunion du 3 décembre dernier à l'Assemblée Nationale tient à rappeler l'impérieuse nécessité de conforter les établissements publics d'enseignement et de formation agricole (du technique comme du supérieur) sur fond de crise agricole toujours à ciel ouvert d'une part et du double défi du renouvellement des générations d'actives et d'actifs agricoles partant en retraite sur fond de nécessaire transition agroécologique. Depuis de trop nombreuses années maintenant l'Enseignement Agricole Public ne tient que par la détermination de ses personnels !

Le CDDEAP fait le constat qu'en dépit des objectifs en la matière inscrits dans la récente loi d'avenir agricole votée par la Représentation nationale dans les deux chambres (en particulier les 30 % de jeunes accueillis et formés en plus aux métiers de l'agriculture d'ici 2030), la programmation budgétaire en rapport fait toujours défaut, avec 45 [ETP](#) supprimés dans l'enseignement agricole en loi de finances 2025 et seulement 40 censés être rétablis au [PLF 2026](#), cela alors même que les effectifs des lycées agricoles sont en augmentation depuis 2 ans maintenant... même sur fond de baisse démographique et dans le contexte difficile que l'on sait ! Rappelons que le ministère lui-même considère que près de 200 ETP seraient nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la loi d'orientation agricole.

Les membres du CDDEAP, dans leur diversité (syndicale, politique, associative) réaffirment la nécessité de poursuivre résolument leurs actions en vue de permettre à l'Enseignement Agricole Public de pouvoir pleinement être au rendez-vous de ses missions, avec un maillage territorial conforté et des capacités en dotation horaire et donc en postes permettant d'accueillir l'ensemble des élèves et étudiants faisant le choix des établissements d'enseignement et de formation agricoles publics, futur.es actives et actifs du monde agricole et rural, installé.es comme salarié.es, professionnel.les et citoyen.nes à part entière respecté.es et reconnu.es comme tel.les !

Le CDDEAP entend en ce sens continuer de faire valoir les priorités à redonner à l'[EAP](#) dans le cadre des débats sur le PLF 2026, sachant qu'en premier examen au Parlement des amendements ont été adoptés de façon transpartisanes, tant au sein des commissions éducation que des finances, prévoyant en particulier la création nécessaire de plusieurs centaines d'emplois seuls à même de permettre des ouvertures de formation en nombre et des crédits pour conduire le déploiement d'espaces test dans chaque [EPLEFPA](#) conformément aux objectifs de la loi d'avenir agricole.

Le CDDEAP s'opposera par ailleurs aux velléités gouvernementales annoncées par voie de presse, sous couvert de prétendues mesures de simplification et d'économies, de mutualiser et/ou fusionner les établissements agricoles à l'échelle départementale. Il tient à rappeler que ces vieilles lunes renvoient au quinquennat de N. Sarkozy et à la [RGPP](#) dont les méfaits et impasses ont déjà été largement documentées. Ainsi,

ces fusions d'EPLEFPA n'ont pas fait long feu, avec un certain nombre de dé-fusions intervenues depuis, sachant qu'un rapport de l'inspection générale a par ailleurs clairement établi que les prétendues économies d'échelles tant recherchées n'avaient de fait pas été au rendez-vous !

Pour le CDDEAP, l'heure est assurément à s'appuyer sur un outil public de formation conforté, fort de son maillage territorial. Face aux murs démographique et environnemental auxquels le monde agricole et notre société dans son entier ont à faire face aujourd'hui, il revient à nouveau à la puissance publique de planifier ce qui se doit de l'être, comme Edgard Pisani en avait été chargé en son temps pour répondre aux défis du second 20ème siècle qui étaient bien différents mais assurément pas moindres. Lorsque Charles De Gaulle le nomme ministre de l'agriculture, en 1961, il est chargé de poursuivre la mise en œuvre des lois de 1960 dont Michel Debré avait dit devant l'Assemblée nationale qu'il s'agissait de définir « l'orientation de l'agriculture française pour une génération et même davantage », ajoutant qu'il s'agissait d'un « problème politique au sens le plus élevé du terme, car touchant à l'avenir économique, l'avenir social et même l'avenir sentimental ou moral de la Nation ».

En ce sens, le CDDEAP prend acte très positivement du lancement dans les mois à venir d'une mission flash sur l'enseignement agricole en charge du « plan enseigner à produire autrement », portée par le député LFI-NFP R. Arénas, qui devrait être conduite conjointement par la commission des affaires culturelles et de l'Éducation et celle des Affaires économiques comme suggéré par les députés écologistes – C. Fournier et JC Raux.

Il est plus que temps de remettre les actes en regard des mots et des déclarations et de cesser de renvoyer une nécessaire programmation budgétaire ambitieuse à demain ! C'est ici et maintenant qu'il faut donner à l'Enseignement Agricole Public, à ces EPLEFPA (lycées, [CFA](#), [CFPPA](#), exploitations agricoles et ateliers technologiques) et à ses établissements du Supérieur, les moyens d'agir à la hauteur des besoins du monde paysan, de notre souveraineté alimentaire, de campagnes vivantes, d'une alimentation saine et d'un environnement préservé.

Paris, le 19 janvier 2026

Pour le Comité de Défense et Développement de l'Enseignement Agricole Public,
Rodrigo Arénas, Député NFP groupe La France Insoumise
Charles Fournier, Jean-Claude Raux, Députés NFP groupe Écologiste et Social
Frédéric Chassagnette, Laurence Dautraix, co-Secrétaires Généraux du SNETAP-[FSU](#)